



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 11 septembre 2000**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :  
le 22 août 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 13 septembre 2000

**Echange de terrains entre Monsieur et Madame BLANC et la Ville  
de NIORT**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Bernard BELLEC, Maire

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

*Conseillers :*

Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

**Secrétaire de séance :** Isabelle ANELONE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Robert LEON.  
M. Jean-Robert BEJUGE donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.

**Excusés :**

*Conseillers :*

M. Christian RIBBE, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Christiane DRAPET, M. Hervé LAMPIN, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D200436

**CONSEIL MUNICIPAL DU 11 septembre 2000**

**Urbanisme & Affaires Immobilières**

**Echange de terrains entre Monsieur et Madame BLANC et la  
Ville de NIORT**

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

A la demande de M. et Mme BLANC et en vue de désenclaver des parcelles de terrain dans le secteur de la rue Rouget de l'Isle, il est envisagé un échange de terrain.

M. et Mme BLANC cèdent à la Ville de NIORT :

- une partie de parcelle de terrain cadastrée section ED n° 449 d'une superficie approximative de 50 m<sup>2</sup>.

La Ville de NIORT cède à M. et Mme BLANC :

- un ensemble de parties de parcelles d'une surface approximative de 50 m<sup>2</sup> décomposé comme suit :

- . une partie de parcelle d'environ 28 m<sup>2</sup> prélevée sur la parcelle cadastrée section ED n° 420,
- . une partie de parcelle d'environ 14 m<sup>2</sup> prélevée sur la parcelle cadastrée section ED n° 418,
- . une partie de parcelle d'environ 8 m<sup>2</sup> prélevée sur la parcelle cadastrée section ED n° 425.

Les superficies exactes seront déterminées par un géomètre.

Cet échange aura lieu sans soulte de part ni d'autre, la valeur des parcelles échangées est estimée sur la base de l'estimation du service du Domaine à 2500 F.

L'ensemble des frais de divisions des parcelles, de bornage et de frais d'acte seront à la charge des coéchangistes.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver cet échange aux conditions exposées ci-dessus, lequel a fait l'objet d'un compromis ;

- autoriser l'acte notarié à intervenir, la partie des frais supportée par la Ville de NIORT sera imputée au chapitre 908-8241-2111 du Budget.

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)